

des opérations réussies dans l'ordre politique. Il est bien évident que l'amélioration des conditions économiques et sociales dans les pays peu développés est étroitement liée au maintien de la stabilité politique. En d'autres termes, lorsqu'elles cherchent à supprimer les causes profondes des conflits, les Nations Unies et les institutions spécialisées apportent une contribution solide au développement d'une stabilité durable sur le plan des relations internationales.

La première tâche doit consister à aider les pays en voie de développement à pousser eux-mêmes leur développement économique et social. L'établissement de plans et de programmes sagement conçus présente beaucoup d'importance, et les Nations Unies s'efforcent de le faciliter aux pays intéressés. Il est indispensable aussi que les initiatives nationales et internationales d'aide soient bien coordonnées. Une concurrence illimitée entre les organismes internationaux pour la réalisation des divers projets, et des demandes déraisonnables de la part des pays peu développés afin d'obtenir une part exagérée de l'aide internationale empêcheraient qu'il ne soit fait la meilleure utilisation possible des ressources nationales et internationales, plutôt limitées, que l'on peut affecter aux divers programmes. C'est pourquoi les pays contributeurs s'efforcent de susciter un effort intensif et immédiat de la part de tous les pays et organismes participants, afin de coordonner au maximum les programmes multilatéraux et bilatéraux d'assistance. Dans l'optique occidentale, la coordination peut être tout aussi importante au cours de la Décennie pour le développement que le relèvement des niveaux de l'assistance économique et sociale.

En 1963, les Nations Unies ont continué à montrer de diverses façons pratiques qu'il leur était possible de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité, même dans les limites que leur imposent la guerre froide et d'autres circonstances. Les équipes d'observateurs militaires au Cachemire et en Palestine ont continué leur surveillance constante des lignes de cessez-le-feu en vue de prévenir les incidents et la reprise des hostilités. La Force d'urgence des Nations Unies a continué à maintenir la paix le long des frontières de Gaza et du Sinaï. La présence militaire et civile des Nations Unies au Congo a poursuivi la tâche difficile du maintien de l'ordre et de la sécurité. L'autorité exécutive provisoire des Nations Unies s'est acquittée sans accroc de sa tâche relative au transfert de l'administration en Nouvelle-Guinée occidentale. Des observateurs des Nations Unies, lors du plébiscite, ont participé aux dispositions prises pour la création de la Grande-Malaisie.

Au milieu de l'été, les Nations Unies ont assumé de nouvelles responsabilités au Yémen en y envoyant, à la suite d'une requête des parties en cause, une petite force d'observation dont le Canada a fourni l'élément aérien. Les deux parties s'étaient mises d'accord pour se dégager d'un conflit qui prenait de l'envergure. Le Groupe d'observation des Nations Unies a empêché la situation intérieure et les relations réciproques de l'Arabie Saoudite et de la République arabe unie de s'aggraver. Cette opération, qui devait durer deux